# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche

NOR: AGRE0915823A

# ARRÊTÉ du 21 juillet 2009

fixant la liste des candidats admis au certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre d'insémination artificielle dans les espèces chevaline et asine (session juin 2009).

## Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,

Vu l'arrêté du 24 janvier 2008 relatif à l'insémination artificielle dans les espèces équine at asine ;

Vu le procès-verbal des épreuves qui se sont déroulées les 23 et 24 Juin 2009 ;

Sur proposition du directeur général de l'enseignement et de la recherche,

## **ARRÊTE**

### **Article 1er**

Sont admis au certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre d'insémination artificielle dans les espèces chevaline et asine, les candidats ayant satisfait aux épreuves de l'examen final de la session de juin 2009 dont les noms suivent :

- HECKEL Emilie
- MARCHAND Elodie
- SALIOU Tangi.

#### **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République Française.

Fait à Paris, le

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche,

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,

J-L BUËR